

Travailler sereinement en collectif

Objectifs

S'approprier les bases d'un "bon" fonctionnement en groupe S'approprier la notion de leadership Se définir des règles de fonctionnement dans son futur projet commun Se prémunir des problèmes relationnels au sein du projet collectif Définir un processus de prise de décision au sein du groupe Favoriser une communication harmonieuse au sein d'un groupe.

Enjeux

La question de l'association en agriculture cristallise de nombreuses attentes : gain de temps libre, baisse de la pénibilité, efficacité économique des fermes, lien social au travail... De nombreuses personnes, installées ou non, imaginent des projets collectifs pour répondre à ses attentes et ainsi dépasser les freins et les menaces qui pèsent sur leur exploitation ou leur installation. Cependant, l'association en agriculture, qu'elle que soit sa forme, peut comporter des écueils et soulève de nombreuses questions quant au fonctionnement à plusieurs.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

JOUR 1 -

S'approprier les bases d'un "bon" fonctionnement en groupe.

Être capable de mieux se connaître soi et mieux connaître les autres : l'individu au cœur du collectif.

JOUR 2 -

Être capable de définir la place et le rôle de chacun.

S'approprier la notion de leadership.

Se définir des règles de fonctionnement dans son futur projet commun.

Se prémunir des problèmes relationnels au sein du projet agricole collectif.

JOUR 3 -

Être capable de définir un processus de prise de décision au sein du groupe.

Être capable de favoriser une communication harmonieuse au sein d'un groupe.

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de séquence d'apport théorique et d'exercices. Échanges et analyses de pratiques. Apport d'outils, de méthodes et de contenus adaptés et variés.

Moyens matériels

Salle, paperboard.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation orale et écrite de la formation, questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et fin de formation.

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

Agriculture Paysanne 22

N° organisme de formation : 53220533422

N° SIRET : 40 98 56 879 00013

Références qualités

qualiopi

Dates, lieux et intervenants

01 janv 1970 (7hrs)	6 D712 22810 Plounevez-Moëdec	Sophie Pattée, animatrice du Civam 29 formée à l'accompagnement des relations humaines dans les formes collectives agricoles
07 févr 2022 (7hrs)	6 D712 22810 Plounevez-Moëdec	Sophie Pattée, animatrice du Civam 29 formée à l'accompagnement des relations humaines dans les formes collectives agricoles
14 nov 2022 (7hrs)	6 D712 22810 Plounevez-Moëdec	Sophie Pattée, animatrice du Civam 29 formée à l'accompagnement des relations humaines dans les formes

Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

21 € à 50€ / jour selon éligibilité Vivéa

Plus de renseignements

Cédric Bernard

agriculturepaysanne@wanadoo.fr

ADEAR Côtes d'Armor

Agriculture paysanne 22

93 boulevard Edouard Prigent

22000

Saint-Brieuc

Tel. 02.96.78.95.41

Fax. 02.96.94.16.28

Taux de satisfaction : %

Repas partagé



Modalités d'accès :

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Vos attentes concernant la formation _____

Besoins spécifiques (santé, handicaps, autre) qui nécessiteraient une attention particulière, une adaptation ou un aménagement du programme ou des journées de formation (référent disponible au : 02 96 78 95 41/agriculturepaysanne22@gmail.com) _____

Merci d'envoyer ce bulletin à agriculturepaysanne22@gmail.com et votre chèque (si nécessaire) à Agriculture paysanne, 8 rue champs des pies, 22000 St Briec.